

Lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures en mer et sur le littoral

Niveau OMI 2



4 jours - 28 h

Présentiel

Cedre, Brest

8-12 avril 2024

10-14 juin 2024

9-13 sept. 2024

14-18 oct. 2024



Administrations et collectivités, services de secours, équipes d'intervention privées, compagnies de transport maritime, personnels portuaires, industries pétrolière et éolienne



Inter-entreprises

Apprenants :
Mini 8 – Maxi 22

Intervenants :
Cedre



Forfait pédagogique incluant pauses, déjeuners, EPI et consommables
2 970 € HT

Pour administrations françaises et SDIS
1 950 € HT

Option

Forfait logistique (hôtel et transport sur place) : 720 €



3 sessions

1 session



Vous êtes en situation de handicap ? Pour un accueil dans les meilleures conditions, merci de contacter : formation@cedre.fr

Objectifs

- Anticiper le devenir et le comportement d'hydrocarbures déversés dans le milieu aquatique
- Acquérir une connaissance concrète et pratique des stratégies et techniques d'intervention
- Sélectionner les moyens adaptés au contexte d'un déversement accidentel
- Participer à l'élaboration d'un plan d'urgence

Le +

► Voir le Module refresh proposé pour une remobilisation des connaissances *a posteriori*

Contenu

- Enjeux des pollutions accidentelles
- Comportement des hydrocarbures déversés dans le milieu marin et sur le littoral
- Lutte sur le plan d'eau
 - Observation et détection
 - Utilisation des dispersants
 - In Situ Burning
 - Confinement et récupération
- Lutte sur le littoral
 - Reconnaissance
 - Techniques de nettoyage
 - Organisation de chantiers
- Gestion des déchets
- Principes de gestion de crise
 - Planification d'urgence
 - Gestion d'incidents (IMS)
 - Communication de crise
 - Indemnisation

Pédagogie

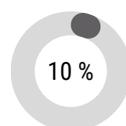
- Cours théoriques en salle
- Visite du showroom et démonstrations d'équipements
- Exercices sur table basés sur des retours d'expérience
- Exercices pratiques avec déversement réel d'hydrocarbures
- Ressources disponibles sur la plateforme de formation à distance du Cedre



Théorie



Pratique



Exercice sur table

Évaluation des acquis

- Questions orales
- Étude de cas
- Quiz initial et final

A l'issue de la formation, remise à chaque participant d'une attestation

Pré-requis : lire les dispositions spécifiques « POLMAR-Terre » de son ORSEC départemental ou zonal, son PCS ou son plan antipollution

Inscription : télécharger le formulaire via le QR code, compléter et envoyer à formation@cedre.fr



Pour les administrations relevant de la DGAMPA ou de la Marine nationale, voir page dédiée aux inscriptions